

Conseil Communautaire
Séance du 06 Avril 2023

**Délibération N° 2023 04 021 : Finances – Vote des Budgets Primitifs 2023 –
Budget Principal et Budgets annexes**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 Avril à 17 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle Pacifique de Loircowork à Ruillé sur Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	30	Pouvoirs	5	Votants	35
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/Excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Hervé RONCIERE
Claire COULONNIER	François OLIVIER
Alain GUILLOIS	Dominique LANGEVIN
Jean-Michel CHIQUET	Fabienne PINÇON
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Philippe WEHLÉ	Excusé
Laure DUTERTRE	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Diego BORDIER	Excusé

Secrétaire de séance : Dominique Langevin

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable de Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 07/04/2023

M. le Président expose :

Considérant les résultats de l'exercice 2022 des différents budgets et les affectations des résultat approuvés par délibération précédente ;

Vu les recettes prévisionnelles et les charges de fonctionnement estimées ;

Vu les opérations d'investissements programmés au titre de l'année 2023 ;

Considérant la notification tardive des dotations de l'Etat ;

Considérant les bases prévisionnelles d'imposition 2023 ;

Considérant l'évolution prévisionnelle des principaux indicateurs résultant de la prospective financière établie pour les années 2022 à 2025 dans le cadre du rapport d'orientations budgétaires, telle que présentée lors de la séance du 23 février 2023 ;

Sur proposition de la Commission des Finances élargie aux Vice-Présidents et aux membres du Bureau Communautaire ;

M. le Président présente les projets de Budget Primitif 2023 (Budget Principal et Budgets annexes) ;

Le Conseil Communautaire

Après en avoir délibéré :

1. Arrête et approuve tels qu'annexés, les budgets primitifs 2023 du Budget Principal et des budgets annexes, arrêtés en équilibre en dépenses et en recettes sur chaque section, comme suit :

Budget Primitif 2023	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget Principal* - 85600	16 506 504,86 €	6 742 824,12 €
ZA Mont sur Loir - 85611	673 904,09 €	574 663,83 €
ZA Charence - 85612	89 350,48 €	188 999,50 €
Résidence les Aubépines - 85610	893 827,48 €	82 660,61 €
Centre artisanal - 85604	532 610,77 €	305 762,82 €
ZAE du Val de Loir - 85605	348 891,56 €	425 679,74 €
Lotissement Val de Loir - 85650	73 583,13 €	51 130,02 €
Lotissement de l'Aurière - 85607	112 877,67 €	0 €
Service d'eau - 85605	2 853 208,11 €	1 542 096,00 €
SPANC - 85609	84 011,25 €	33 112,04 €

(*) Le budget principal est voté en € TTC (à l'exclusion toutefois des inscriptions budgétaires relatives à la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Montval sur Loir ainsi qu'au Centre Aquatique PLOUF, indiquées HT compte tenu de la récupération de la TVA par la voie fiscale).

Les budgets annexes sont votés en € HT, hormis pour le budget de la Résidence les Aubépines, voté en TTC.

Adopté à la majorité avec 4 voix contre, 4 abstentions.

Le Président
M. Hervé RONCIÈRE



Secrétaire de séance
Dominique LANGEVIN

A blue ink signature of Dominique Langevin, the secretary of the meeting.